

Objet : Appel aux candidatures pour l'octroi d'un mandat de directeur à pourvoir dans une Ecole Supérieure des Arts de la Communauté française, à savoir le Conservatoire Royal de Mons

Réseaux : tous réseaux

Niveaux et services : tous niveaux

Période : Année académique 2012-2013

A Monsieur le Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'enseignement ;

A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;

A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;

Aux Pouvoirs organisateurs des établissements libres subventionnés ;

Aux Chefs des établissements d'enseignement organisés ou subventionnés par la Communauté française ;

Aux Administrateurs(trices) des internats autonomes de la Communauté française ;

Aux Administrateurs(trices) des homes d'accueil de l'enseignement spécial de la Communauté française ;

Aux Directeurs(trices) des Centres de dépaysement et de plein air, du centre d'autoformation et de formation continuée à Huy, centre technique et pédagogique à Frameries, centre des Technologies agronomiques à Strée et centre technique Horticole à Gembloux ;

Aux Directeurs(trices) des Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Communauté française.

Pour information :

À Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale des Personnels de l'Enseignement ;

À Monsieur l'Administrateur général de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique ;

Aux membres des services d'inspection ;

Aux syndicats du personnel enseignant.

ANNEXE

Destinataires adresses imprimerie

Cocher les cases utiles et biffer les mentions inutiles

1. Réseaux	Cocher	Biffer
CF Communauté française	X	
OS Officiel subventionné	X	Com. / Prov.
LS Libre subventionné	X	Conf. / Non conf.

2. Niveaux et services		Cocher	Biffer
<u>Niveaux d'enseignement</u>			
FOND	Fondamental	X	Mat. / Prim./ Ord. / Spéc.
SEC	Secondaire	X	PE / HR / Ord. / Spéc.
HE	Hautes Ecoles	X	Avec sections péd. / Autres CF et subventionnées
ARCH	Architecture	X	
PROM SOC	Promotion sociale	X	Sec. / Sup.
ART	Artistique	X	Sec. PE / Sec. HR / Sup.
<u>Services</u>			
CPMS		X	
IMS	Insp. Méd. Scol.		
INTERNATS	Internats	X	Ord. / Spéc.
HOMES	Homes	X	
CPA	Centres de plein air	X	
CFTP	Centres de formation	X	
<u>Univ. et ens. à dist.</u>			
UNIV	Universités	X	CF et Subventionnées
DIST	Ens. à distance		

3. Instances	Cocher
Directions d'établ. et Pouv. Org.	X
Inspecteurs	X
Vérificateurs	
Syndicats	X
Associations de parents	
Autres à préciser ...	

4. Remarques :

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Emetteur</u>	A.G.P.E. Madame Ariane THIEBAUT Téléphone 02/413.35.70		
<u>Destinataire</u>	Voir ci-dessus		
<u>Contact</u>		recrutement.enseignement@cfwb.be Téléphone : 02/413.35.70	
<u>Document à renvoyer</u>	Ministère de la Communauté française Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française Direction de la carrière des personnels Boulevard Léopold II, 44 (3ème étage - bureau 3 ^E 322) 1080 BRUXELLES.		
<u>Date limite d'envoi</u>	18 novembre 2011		
<u>Objet</u>	Appel aux candidatures pour l'octroi d'un mandat de directeur à pourvoir dans une Ecole Supérieure des Arts de la Communauté française, à savoir le Conservatoire Royal de Mons – Année académique 2012-2013		

Renvoi (s) :

Nombre de pages : 4

- annexe :

Mots clés :

Aux chefs des établissements
d'enseignement organisés ou subventionnés par la
Communauté
française

Votre correspondant : Ariane THIEBAUT
Contact : 02/413.35.70 – ariane.thiebaut@cfwb.be
Réf. :

Bruxelles, le 25 octobre 2011

Madame,
Monsieur,

Le Moniteur belge du 25 octobre 2011 a publié l'appel aux candidats pour les examens organisés en vue de la délivrance du certificat d'aptitudes pédagogiques.

Je vous adresse, sous ce pli, un exemplaire de cet appel.

J'attire votre attention sur le fait que les candidatures pour ces examens doivent être introduites, comme dit dans l'appel, par lettre recommandée à la poste, le 18 novembre 2011 au plus tard.

Je vous saurais gré de porter la présente et son annexe à la connaissance des membres du personnel intéressés par cet appel.

A l'avance, je vous en remercie.

Le Directeur général a.i.,

Christian NOIRET

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
APPEL AUX CANDIDATURES POUR L'OCTROI D'UN MANDAT DE DIRECTEUR A
POURVOIR DANS UNE ECOLE SUPERIEURE DES ARTS DE LA COMMUNAUTE
FRANCAISE, A SAVOIR LE CONSERVATOIRE ROYAL DE MONS
ANNEE ACADEMIQUE 2012-2013

Le présent appel est lancé conformément aux dispositions des articles 101 à 104 du décret du 20 décembre 2001, fixant les règles spécifiques à l'Enseignement supérieur artistique organisé en Ecoles supérieures des Arts (organisation, financement, encadrement, statuts des personnels, droits et devoirs des étudiants).

Conformément à l'article 72 § 5 du décret du 20 décembre 2001 précité, « *Le directeur d'une Ecole supérieure des arts est le délégué du Pouvoir organisateur ou du Gouvernement et exécute ses décisions. Il est chargé, avec le ou les directeur(s) adjoint(s) et le ou les directeur(s) de domaine s'il échet, de la mise en œuvre du projet pédagogique et de la gestion quotidienne de l'établissement. [...] La charge hebdomadaire à prestations complètes d'un directeur comporte 36 heures par semaine. Elle est complète et indivisible* ».

1. Conditions requises

Ce mandat est accessible aux membres du personnel de l'établissement nommés à titre définitif ou désignés à titre temporaire à durée déterminée ou indéterminée, ainsi qu'à tout candidat répondant aux conditions fixées par l'article 123 du décret du 20 décembre 2001 précité, à savoir :

- 1° être Belge ou ressortissant d'un autre Etat membre de l'Union européenne, sauf dérogation accordée par le Gouvernement;
- 2° jouir des droits civils et politiques;
- 3° remettre, lorsqu'il s'agit d'une première entrée en fonction dans l'enseignement, un certificat médical, daté de moins de six mois, attestant que le candidat se trouve dans les conditions de santé telles qu'il ne puisse mettre en danger celle des étudiants et des autres membres du personnel ;
- 4° être de conduite irréprochable;
- 5° satisfaire aux lois sur la milice;
- 6° déposer un projet pédagogique et artistique relatif au mandat visé et le présenter à la Commission de recrutement.

2. Forme de la candidature

La demande sera rédigée sur une feuille de format A4 d'après le(s) modèle(s) approprié(s) reproduit(s) dans le présent appel.

Par ailleurs, la demande de candidature devra être accompagnée :

- d'un curriculum vitae et des documents relatifs aux titres et à l'expérience utile visée à l'article 68 du décret du 20 décembre 2001 précité ainsi que, le cas échéant, des mentions de publications scientifiques et justifications d'expériences professionnelles ou artistiques diverses ;
- les candidats sont invités à y préciser les éléments susceptibles d'établir leur valeur et leurs mérites et à en apporter, le cas échéant, la preuve ;
- un projet pédagogique et artistique.

3. Introduction des candidatures :

Le formulaire de candidature doit être introduit, **par lettre recommandée à la poste**, à l'adresse suivante:

« Ministère de la Communauté française
Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française
Direction de la carrière des personnels
Boulevard Léopold II 44 - 3ème étage, bureau 3E322 à 1080 BRUXELLES »

La date limite pour l'introduction des candidatures est fixée au 18 novembre 2011, la date de la poste faisant foi.

Seront seules prises en considération, les candidatures introduites dans la forme et le délai fixés ci-avant.

4. Examen des candidatures.

Conformément à l'article 124 du décret du 20 décembre 2001 précité, « *Les candidatures à un mandat dans une fonction de directeur sont examinées par la Commission de recrutement visée à l'article 15 et 63 à 67 du présent décret. Par dérogation à l'article 66 du présent décret, cette Commission est présidée par le directeur général du Ministère de la Communauté française ayant en charge l'Enseignement non obligatoire ou son délégué.*

La Commission de recrutement apprécie les curriculum vitae des candidats et examine leur projet pédagogique et artistique. Après examen des projets, elle sélectionne les candidats retenus pour un entretien individuel. La Commission de recrutement remet un rapport motivé pour chaque candidat au Conseil de gestion pédagogique. Par dérogation aux articles 17 et 19 du présent décret, ce Conseil de gestion pédagogique est présidé par le directeur général du Ministère de la Communauté française ayant en charge l'Enseignement non obligatoire ou son délégué. Le directeur général transmet le rapport accompagné de l'avis du Conseil de gestion pédagogique au Gouvernement ».

ANNEXE

Candidature pour l'octroi d'un mandat de Directeur à pourvoir au Conservatoire Royal de Mons

à renvoyer (**par envoi recommandé**) au :

« Ministère de la Communauté française
Direction générale des personnels de l'enseignement de la Communauté française
Direction de la carrière des personnels
Boulevard Léopold II 44 - 3ème étage (bureau 3E322) à 1080 BRUXELLES »

le 18 novembre 2011 au plus tard

NOM : **Prénom**

Adresse : rue..... n°

Code Postal : Localité :

Date de naissance :

Téléphone : GSM :

Titres (joindre toutes les copies nécessaires) :

Intitulé	Spécialité	Date	Etablissement	Langue

Nommé à **titre définitif** :

- à la fonction de :

- date de l'arrêté de nomination :

- établissement où vous êtes affecté(e) (intitulé et adresse complète) :
.....
.....

Le cas échéant,

- la fonction exercée **actuellement** (à titre temporaire, comme faisant fonction, comme chargé de mission, etc...) :
.....

- Etablissement dans lequel vous exercez cette fonction :
.....

Références (joindre toute attestation utile) :

Ex :

- productions individuelles ou collectives à caractère pédagogique et de recherche (syllabus, publications...)
 - documents relatifs à des activités scientifiques ou artistiques
 - participation active à des séminaires, colloques, stages, programmes européens, formations (certifiées ou non) dans les domaines scientifique, pédagogique ou artistique
 - description et évaluation d'innovations pédagogiques mises en place
-
.....
.....
.....

Date :

(signature)